

LA MAIRIE STOPPE LES NÉGOCIATIONS : SIGNATURE DU BAIL IMPOSÉ OU EXPULSION

Un peu d'histoire...

L'écluse est un centre social autogéré, une maison dans laquelle plusieurs dizaines de personnes vivent et/ou développent des projets personnels ou collectifs alliant travail, échange de savoirs-faire, information et convivialité. En bientôt deux ans d'existence, L'écluse a permis la mise en place de près de trois cents projets, de la soirée concert au développement d'un potager communautaire, en passant par l'édition d'un fanzine collectif. C'est la nature même du lieu, ouverte, non contrainte à la rentabilité et axée sur l'implication de chacun, qui a rendue possible la grande diversité de ces projets.

Ouvert en décembre 2011, L'écluse est un squat, c'est-à-dire un bâtiment occupé sans droit ni titre. Une telle occupation est certes illégale, mais légitime à nos yeux. Racheté en 2006 par Reims Métropole puis laissé à l'abandon, condamné à une démolition certaine, l'ancien Café de la Cerisaie a ainsi trouvé une vie nouvelle grâce à la seule motivation des individu-es qui s'y investissent.

Suite à une procédure d'expulsion initiée par Reims Métropole en plein hiver 2011-2012, des négociations ont été entamées pour envisager une pérennisation du projet. Sous la pression des officiels, une association a été créée en août 2012 pour poursuivre ce dialogue, aboutissant à un projet de bail de type emphytéotique validé par le conseil communautaire il y a déjà plusieurs mois.

Aujourd'hui :

Dans un courrier daté du 11 octobre 2013, la mairie nous somme de nous acquitter de 6.300 € de frais notariaux sous quinze jours, ce qui signifierait notre acceptation du bail. Seulement voilà, ce bail nous ne pouvons déceimment pas accepter de le signer.

Nous avons en effet exprimé à la mairie notre souhait de revenir sur certains articles du bail, une demande restée pour l'instant vaine. Pourtant ces articles touchent à des points cruciaux de notre projet et remettent en cause son intégrité :

- l'obligation de remise aux normes du bâtiment en moins de trois ans, alors que les architectes et maîtres d'œuvre rencontrés la disent impossible en moins de huit ans compte tenu de nos moyens financiers et humains ;

- le paiement des impôts locaux, élevés pour une bâtisse abandonnée le long du canal, remettent en cause notre principe de non-rentabilité ;

- le droit de visite permanent du lieu par Reims Métropole et ses services, inacceptable puisqu'il s'agit d'un lieu de vie, nous expose beaucoup trop au jeu des politiques.

Ce bail, rédigé sans notre concertation, la mairie entend bien nous le faire accepter sans même prendre en compte les problèmes que nous soulevons. Et c'est sous la forme d'un ultimatum qu'elle décide de clore les négociations qui n'ont pour l'instant eu lieu que dans un seul sens.

Demain ?

L'avenir du lieu est aujourd'hui encore plus incertain qu'hier.

La trêve hivernale s'annonçant, les politiques se pressent pour en finir avec cette histoire avant qu'une expulsion ne soit synonyme d'une trop importante mauvaise publicité. L'échéance électorale de l'année prochaine en tête, la communauté d'agglomération et la mairie de Reims cherchent une fin d'histoire toute à leur honneur, pouvant arguer d'un an et demi de négociations, quand bien même restées unilatérales. Une telle politique s'inscrit dans le virage encore plus sécuritaire pris par le parti au pouvoir, qui se traduit par l'expulsion de plusieurs squats, comme par exemple à Lyon où plus de 80 personnes se retrouvent sans logement.

Si cela vous touche ou si vous êtes simplement curieux, n'hésitez pas à venir en discuter avec nous, nos portes vous sont ouvertes, pour l'instant...

Le 19 octobre par le Collectif de l'écluse.

L'écluse - centre social autogéré

4 rue de la Cerisaie à Reims.

www.ecluse-reims.org

ecluse@mailoo.org

